

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD746

présenté par  
M. Di Filippo

-----

### ARTICLE 11 NONIES

À la fin de la première phrase de cet article, supprimer les mots :

« sur toiture ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à développer l'ensemble des synergies qui peuvent exister entre désamiantage et produit d'énergie solaire, sans se limiter aux toits et aux panneaux photovoltaïques.